

**Cécile DUFRAISSE**

Adjointe au Maire

Maire de Quartier 3.1

Minimes – Barrière de Paris

Ponts Jumeaux – La Vache – Fondeyre

Tel : 05 61 22 30 92

cecile.dufraisse@mairie-toulouse.fr

Riverains du projet

**Affaire suivie par : DEE**

**Toulouse, le 8 octobre 2021**

**Objet : réunion d'information, réseau de chaleur et de froid secteur Nord de Toulouse**

Madame, Monsieur,

Par ce courrier je souhaite vous présenter un projet de Toulouse Métropole qui traduit sa volonté d'être un acteur engagé de la transition énergétique, avec la mise en place d'un réseau de chaleur et de froid à base d'énergies renouvelables et de récupérations.

Avec la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la France s'est fixé l'objectif de multiplier par cinq, entre 2012 et 2030, la quantité de chaleur et de froid renouvelables et de récupération livrée par les réseaux de chaleur et de froid. En effet les réseaux de chauffage urbain peuvent présenter de réels avantages, notamment celui de permettre le développement d'installations de chaleur renouvelable, dont les coûts de production du kWh final sont plus stables dans le temps que la chaleur produite à partir d'énergies fossiles.

Cet objectif de développement des réseaux de chaleur a été inscrit dans le Plan Climat Air Energie et dans le schéma directeur des énergies de Toulouse métropole et de la Ville de Toulouse avec une volonté d'accélérer sur les prochaines années. Il a donc été regardé comment alimenter une partie du secteur Nord de la ville de Toulouse comprenant une partie des quartiers 3.3 et 3.1 dont la ZAC Grand Matabiau, avec un réseau de chaleur vertueux sur le plan environnemental.

Plusieurs scénarii ont été étudiés pour permettre la mise en place d'un réseau de chaleur alimenté à plus de 70%, par des énergies renouvelables ou de récupération. La solution qui est ressortie comme la plus adaptée techniquement et économiquement consiste à mettre en place une chaufferie biomasse pour le chaud et de la géothermie pour le froid. Cette solution pourrait être complétée avec tout autre moyen de production à base d'énergie renouvelable ou de récupération. Toulouse Métropole envisage le recours à une concession (délégation de service public) pour porter les travaux et assurer l'exploitation du réseau de chaleur.

Par ce courrier je vous informe de l'organisation d'une réunion d'information avec vous sur ce projet de réseau de chaleur et de froid.

**Je vous propose que nous nous retrouvions le :**

**Mercredi 20 octobre  
à 18h  
à la Maison de la Citoyenneté Nord  
4, place du Marché aux Cochons  
(métro ligne B  
station Minimes-Claude Nougaro)**

En espérant pouvoir compter sur votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

  
Cécile DUFRAISSE